

que notre réforme ecclésiastique doit prendre son origine dans l'émeute tout comme notre réforme politique.

—Le conseil d'état vient d'autoriser l'établissement d'une chapelle catholique à Rolle. Il en existe déjà à Lausanne, à Morges, à Yvonand, à Vevey, à Aigles, à Yverdon.

—On lit dans l'*Union suisse* :

« L'on ne pouvait donner au château de Porrentruy une destination plus utile que d'en faire un hospice consacré à soulager tout ensemble deux genres de misères; à recevoir les pauvres et les orphelins du district. Grâce à Dieu, nous avons en ce jour un refuge pour la vieillesse infirme, de même qu'un sûr asile pour la jeunesse destituée de guide et d'appui. Pour reconnaître les bienfaits de ce nouvel établissement, il faut considérer la plaie sociale qu'il doit fermer, et la régénération morale qu'il opère parmi nous.

« Un appel avait été fait aux dignes filles de Saint-Vincent-de-Paul. Depuis un an elles sont investies de la direction intérieure du nouvel hospice. Avec elles s'est introduit dans l'établissement l'esprit qui les inspire, et qui partout où elles se fixent, opère ces prodiges qui forcent notre admiration. C'est que là où la religion exerce librement son empire, le succès est infaillible.—Ce qui se passe sous nos yeux est une nouvelle preuve de cette incontestable vérité.»

CHINE.

—Le *Bengal Catholic-Herald*, du 11 juin, publie les nouvelles suivantes de la Chine :

« *Hong-Kong*.—Le R. Théodore Joset, procureur des missions de la Propagande et chargé de l'administration de la mission catholique à Hong-Kong, voyant la formation rapide de cet établissement et sachant qu'une partie de la garnison, composée de soldats catholiques, construit une église pour l'usage de ces derniers, ainsi que pour celui du grand nombre de personnes qu'on s'attend à voir affluer de toutes les parties du monde, dans cette île, désire établir aussi une école pour l'instruction de la jeunesse. Il se propose d'y enseigner les langues anglaise et chinoise, et surtout d'inspirer aux élèves les principes de l'intégrité et de la justice, pour les rendre des aides utiles et fidèles des maisons de commerce.»

—Dans deux de nos derniers numéros nous avons fait mention de l'arrivée de M. l'abbé Joset à Hong-Kong, par suite de son expulsion de Macao; le journal anglais *The True Tablet*, rapporte sur cet événement les détails suivants :

« Nous venons d'apprendre que le R. M. Th. Joseph procureur des missions Italiennes de la propagande en Chine a été chassé de Macao par le gouvernement Portugais, ainsi que ses élèves Chinois et toutes les personnes de son établissement. Voici les circonstances de cet événement : « La S. congrégation de la propagande ayant pris possession spirituelle de l'île de Hong-Kong, récemment conquise par les Anglais, ordonna à M. l'abbé Joset, son procureur à Macao, de s'y transporter pour administrer les secours spirituels aux soldats catholiques Irlandais qui s'y trouvaient en grand nombre, et dont plusieurs étaient déjà morts sans sacrements. En conséquence, ce respectable missionnaire se rendit sur les lieux, accompagné du R. Michel Navarrez, missionnaire Espagnol. Ils furent très bien accueillis par le gouvernement britannique qui sentit parfaitement l'importance d'avoir dans l'île un missionnaire pour administrer les secours spirituels aux Anglais catholiques; le gouvernement fit cession de deux lots de terrain à M. Joset, pour construire une église et une école.

« Après avoir rempli sa mission, M. Joset retourna à Macao dans le but de régler ses affaires. Ayant informé le vicaire-capitulaire Portugais du résultat de ses démarches à Hong-Kong, ce dernier le reçut très-mal et parut extrêmement mécontent; l'accusant d'avoir empiété sur sa juridiction. Il alla aussitôt porter plainte au gouvernement Portugais de Macao, qui prit fait et cause pour le vicaire-capitulaire et menaça M. Joset de le chasser immédiatement de la ville, à moins qu'il ne consentit à placer Hong-Kong sous la juridiction immédiate des prêtres Portugais. M. Joset s'étant refusé à ces exigences, ordre lui fut aussitôt intimé de quitter Macao dans les 24 heures, avec ses écoliers Chinois et toute sa suite, sous peine d'être chassé par la force armée. Cependant, par l'intervention du consul Français on lui accorda un délai de trois jours et il quitta finalement Macao le 3 de Mars, pour se rendre à Hong-Kong, où il se propose de fixer sa résidence.»

« Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans cette affaire, c'est de voir un missionnaire catholique mal-traité par un gouvernement de sa communion et chassé d'une ville catholique, tandis qu'il trouve aide et protection d'un gouvernement protestant et s'établit sans peine dans une possession protestante.

« Nous n'avons pas besoin d'énumérer les pertes et autres graves inconvénients auxquels M. Joset a été exposé par le traitement cruel et inouï qu'il a reçu du gouvernement Portugais. Nous espérons cependant que cette affaire tournera à l'avantage du christianisme en Chine; le missionnaire se trouvant placé maintenant sous la protection de l'influence britannique.»

Ajoutons à ces détails, les renseignements que l'*Ami de la Religion* publiait hier pour faire suite à ceux que nous lui avons déjà empruntés. Il s'agit de l'érection de deux évêchés sur le territoire de l'Empire Chinois. Le gouvernement Portugais a obtenu de faire approuver le choix de M. Castro pour l'évêché de Pékin. Une lettre de Hong-Kong, datée du 17 mars, annonce que M. Joset, procureur de la propagande, a reçu les bulles qui instituent le Lazariste Portugais évêque *in partibus* et administrateur de ce vaste

et important diocèse. Missionnaire recommandable, M. Castro travailla depuis nombre d'années dans la province de Pékin.

Une autre lettre de Macao, du 5 Juin, annonce que M. Danicourt, missionnaire Lazariste, s'est établi à *Tcheou-San*, occupé par les Anglais. Il est chargé de former une mission dans cette localité, qui dépend du vicariat apostolique du Tché-Kiang, confié aux Lazaristes. Il y est fort bien traité par les Anglais, et y jouit d'une entière liberté dans l'exercice de son ministère.

ETATS-UNIS.

CONVERSION A ALBANY.—On écrit au *Freeman's Journal* de New-York : Dimanche dernier, le Dr. Cox, médecin de cette ville, a abjuré publiquement le protestantisme, dans l'église de St. Jean, et a été baptisé par le Rev. M. McDonough. Cette cérémonie intéressante a eu lieu en présence de nombreux assistants, immédiatement avant la dernière messe. Le nouveau converti a répondu au digne pasteur, d'une voix distincte et ferme, et s'est conduit avec la docilité d'un enfant, et a montré une humilité qui a profondément affecté tous les spectateurs. Nous nous réjouissons de cette conversion : d'autant plus que nous savons qu'elle est le résultat d'un long examen, et d'un mûre délibération, aidés des instructions du Rev. M. McDonough.

Nous avons encore à rapporter le retour à notre Stc. Religion de Delle-Thornton, vocaliste distinguée de New-York, qui a fait sa profession de foi il y a quelques semaines, dans l'église de Ste. Marie, et a été ensuite baptisée par le Rev. M. Scheller.

CONVERSION A STAMFORD.—Un correspondant de Stamford écrit au *Newry Examiner* :

Dimanche 25 du mois dernier, quatre personnes appartenant à l'église anglicane, ont abjuré publiquement leurs erreurs, et après avoir fait une profession solennelle de la foi catholique, ont été reçues dans le sein de l'église, par le Rev. M. O'Connor, desservant de cette mission.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—Les journaux de Québec retentissent d'assemblées tenues dans toutes les directions pour faire choix des conseillers de ville dignes de représenter cette cité. Toutes les nominations sont faites dans chaque quartier et chacun paraît s'entendre. Et nous, Montréalais, nous qui avons toujours le premier pas dans les affaires, qu'avons nous fait ? . . . Rien, rien encore, et les élections ont lieu dans quinze jours.

Si la masse des citoyens approuve la conduite et les votes de tous les membres de la municipalité, nommés arbitrairement par feu lord Sydenham, alors nous devons rester inactifs, et les laisser entrer de nouveau en fonctions. Mais s'il en est, comme nous le pensons, qui doivent être mis de côté, les électeurs doivent profiter du peu de jours qui restent encore pour se réunir et s'entendre sur le choix d'hommes qualifiés pour les représenter dignement.

Le meilleur moyen, pour parvenir à une décision, est sans contredit de convoquer des assemblées dans chaque quartier, et là de s'entendre, sans préjugés individuels contre qui que ce soit, sur les différentes nominations, afin d'éviter les difficultés le jour des élections. *Minerve.*

—L'honorable A. N. Morin est arrivé à Montréal, venant de Québec. Le nouveau Commissaire des Terres de la Couronne doit s'arrêter quatre à cinq jours dans le district de Montréal, et partir ensuite pour Kingston.

L'élection de Mr. Morin au comté de Saguenay est fixée au 28 du courant. Ce que nous en avons dit déjà se trouve confirmé. Les principaux électeurs ne jugent pas la présence de Mr. Morin nécessaire dans le comté avant ou pendant l'élection l'ont dispensé de s'y transporter, tant ils sont certains de sa nomination, qui se fera sans doute par acclamation.

Si cette nouvelle élection d'un autre conseiller exécutif ne suffit pas pour prouver que le ministère actuel est populaire, nous ne savons pas trop quel autre certitude il faudrait pour convaincre les mécréants ! *Idem.*

FRANCE.

—On lit dans le *Courrier du Pas-Calais*, sous la rubrique d'Arras, 25 septembre :

« Un pauvre ouvrier couvreur de la commune de Louches, nommé Coidon, âgé de 55 ans et père de six enfants, hérita il y a un mois d'un ses oncles, de la somme de 8,600 fr.; celui-ci avait institué Coidon, légataire universel, et n'avait fait à ses autres parents que des legs modiques. Coidon fit assembler, il y a quelques jours, toute la famille du défunt et leur distribua la somme chacun selon sa fortune; plusieurs voulurent refuser mais Coidon insista en leur disant : « J'ai vécu jusqu'à ce jour de mon travail, et Dieu aidé, je vivrai encore de même; mon cœur me dit que je ne dois point accepter pour moi seul cette somme qui peut servir à soulager vingt familles... non, non, je ne veux pas vivre dans l'aisance sachant que mes frères souffrent. » Une heure après, toute l'assemblée sortait de la maison de cet honnête homme et bénissait celui qui venait de prouver qu'il était digne de la préférence que son oncle lui avait accordée. M. le maire, informé de la belle conduite de Coidon, l'a visité hier et a fait à son tour les éloges les plus flatteurs de cet homme de bien.

—Une dame âgée et vivant seule est morte il y a quelque temps à Saint-Quentin, en dehors de toute relation de parenté. Le lendemain du décès, un de ses voisins, qui seul avait sa confiance, le sieur Enette, dit Larose, marchand épicière, fit convoquer les héritiers; et en présence du juge de paix,